

MOBILISATION POUR QUE VIVE LA TÉLÉVISION PUBLIQUE

Artistes, auteurs, chanteurs, comédiens, compositeurs, critiques, danseurs, distributeurs, écrivains, étudiants de l'audiovisuel, journalistes, metteurs en scène, musiciens, producteurs, réalisateurs, scénaristes, techniciens et téléspectateurs, regroupés au sein **du mouvement du 2 juin, se mobilisent pour que vive la télévision publique.**

La télévision publique, vecteur de culture, de diversité et de richesse appartient à tous les citoyens.

La télévision est la première des pratiques culturelles. La création audiovisuelle œuvre au rayonnement de notre pays et de notre langue. Un tel outil ne peut risquer d'être affaibli, voire détruit !

La télévision publique est au centre de l'innovation et de la création. Elle doit faire face aux défis des nouvelles technologies et à la dimension de plus en plus internationale des images. Son indépendance, son pluralisme, son financement doivent être garantis.

À l'évidence, aujourd'hui, le compte n'y est pas

Les propositions de nouvelles ressources financières, aussi faibles que hasardeuses, mettraient en péril son existence même.

La réforme, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, engendrerait un appauvrissement de la télévision publique et enrichirait de fait le secteur privé.

La nomination du président de France Télévisions par le pouvoir exécutif menacerait l'indépendance de son information et de sa ligne éditoriale.

Le mouvement du 2 juin pour que vive la télévision publique mobilise

tous les acteurs de la création audiovisuelle et tous les professionnels qui défendent une télévision publique indépendante, ambitieuse, audacieuse, disposant d'un financement pérenne à la hauteur de ses missions.

Les 45 organisations professionnelles et citoyennes constituant le mouvement du 2 juin se mobilisent pour demander :

Pour la création, les programmes et l'information de France Télévisions

- La pérennisation du budget alloué à la création.
- Le maintien de la diversité éditoriale de chacune des chaînes du groupe.

- Le maintien des unités indépendantes de programmes (fiction, documentaire, jeunesse, magazine, cinéma, spectacle vivant, divertissement).

Pour l'administration de France Télévisions

- L'abandon de la nomination du PDG de France Télévisions par le gouvernement.

La télévision publique n'est pas une télévision d'Etat et ne devrait rendre des comptes qu'aux citoyens qui en sont, au final, les véritables propriétaires.

Pour le financement du service public de télévision

- La pérennité et même une croissance réelle, en euros constants, du niveau de ressources.
- La réévaluation de la redevance
Dans la plupart des pays européens la redevance constitue le financement naturel et légitime de l'audiovisuel public. En France, depuis de nombreuses années, cette redevance n'a pas été réévaluée au niveau de la moyenne européenne (161 euros). Pourtant, elle finance 5 chaînes de télévision, 7 chaînes de radio, 4 orchestres nationaux et l'Ina, la mémoire francophone de la création audiovisuelle. Contrairement à l'idée reçue, pour le service public, **la redevance est le financement le plus juste. Les citoyens savent exactement ce qu'ils payent et pourquoi ils payent.**

En tout état de cause, **le mouvement du 2 juin pour que vive la télévision publique** demande des ressources financières :

- qui compensent totalement la suppression de la publicité.
- qui assurent le financement des programmes supplémentaires engendrés par la suppression des 3 heures quotidiennes d'espaces publicitaires.
- qui comblent le sous-financement chronique de France Télévisions.

Dans les propositions actuelles affichées par le président et le gouvernement, les comptes n'y sont pas.

Le budget global des chaînes publiques françaises est de 2,8 milliards d'euros contre 4,4 milliards d'euros pour l'Angleterre et plus de 7 milliards pour les chaînes allemandes.

Pour compenser la baisse des recettes publicitaires, produire les programmes supplémentaires et commencer à combler le sous-financement de France Télévisions, la réforme voulue par le chef de l'Etat doit générer environ 1,2 milliards d'euros et non les 730 millions d'euros calculés par la commission Copé.

Les 45 organisations du mouvement du 2 juin pour que vive la télévision publique se mobilisent aussi parce que :

- la production audiovisuelle c'est 2 milliards d'euros de budgets de production, dont 1,3 milliards pour les œuvres audiovisuelles inédites : fiction, animation, documentaire, spectacle
- 1 million d'euros apporté par une chaîne, c'est 1,5 M€ investis en production, 1000 journées de travail pour les artistes et les techniciens.
- 1000 entreprises réparties dans toute la France, dont 700 actives dans la production d'œuvres audiovisuelles selon le CNC, constituent un tissu essentiel -mais fragile- d'activités culturelles.
- le financement des œuvres audiovisuelles par France Télévisions ne représente que 16 % de son budget. Mais 70 M€ d'augmentation représenteraient :
 - 100 heures de fiction de *prime-time*
 - 200 heures de fiction de journée ou jeunesse
 - 500 heures de documentaire
 - et 70 000 journées de travail.

En moyenne, au cours de sa vie, un Français passera 12 ans devant la télévision ou devant un autre média, mobilisons-nous pour la diversité, l'imagination et la qualité des programmes offerts.

**Rendez-vous le 15 septembre 2008
au Théâtre du Châtelet
à 20 heures**

Le mouvement du 2 juin

Artistes, auteurs, chanteurs, comédiens, compositeurs, critiques, danseurs, distributeurs, écrivains, étudiants de l'audiovisuel, journalistes, metteurs en scène, musiciens, producteurs, réalisateurs, scénaristes, techniciens et téléspectateurs soit 45 organisations ou plus de 2 millions de citoyens.

contact@appeldu2juin.com
www.appeldu2juin.com

Relations presse Michael Morlon
tél. : 06 60 45 65 69 - 01 55 50 22 20 - michael.morlon@libertysurf.fr

